

Département de Licence

Fiche descriptive de cours

Niveau	Licence 2
Mention(s)	
Diplôme	Licence droit
Parcours	
Semestre	3
Intitulé	Procédure pénale
Volume horaire	35 h
Enseignant	Raphaële Parizot
Code Apogée	
Descriptif	<u>Objectifs</u> : Matière fondamentale que tout juriste doit maîtriser et dont tout citoyen/justiciable devrait connaître les rudiments, la procédure pénale est une branche du droit complexe à saisir en raison de son incessante évolution normative (ex : la récente loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic ou encore l'ordonnance portant réécriture de la partie législative du code de procédure pénale) comme jurisprudentielle (jurisprudence de la Cour de cassation mais aussi du Conseil constitutionnel - la matière pénale alimente une très grande partie des décisions rendues par le Conseil constitutionnel saisi par la voie de questions prioritaires de constitutionnalité – ou encore des Cours européennes). L'objectif du cours est de donner des clés d'entrée pour appréhender cette matière difficile et instable, à un moment de bascule vers un nouveau code de procédure pénale. <u>Particularités pédagogiques</u> : Le cours se double de travaux dirigés que nous invitons vivement les étudiants à choisir non seulement pour les aider à mieux comprendre cette matière difficile mais aussi, de manière pragmatique, parce qu'il s'agit d'une matière fondamentale au programme de nombreux concours et examens (magistrat, avocat,

	policier, gendarme, administration pénitentiaire...). <u>Résumé du cours</u> : Le cours, qui s’articule en trois parties, présentera d’abord les fondements de la procédure pénale, puis les acteurs de la procédure pénale et enfin le déroulement de la procédure pénale. Un plan sera mis à disposition des étudiants en début de cours. <u>Indications bibliographiques</u> : Celles-ci seront données sur l’espace pédagogique interactif
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	<u>Objectives</u>: A fundamental subject that every lawyer must master and of which every citizen should have a basic understanding, criminal procedure is a branch of law that is complex to grasp due to its constant evolution, both in terms of legislation (e.g. the recent law aimed at freeing France from the trap of drug trafficking, or the law rewriting the legislative part of the Code of Criminal Procedure) and case law (case law of the Court of Cassation, but also of the Constitutional Council – criminal matters account for a very large proportion of the decisions handed down by the Constitutional Council in response to priority questions of constitutionality – and of the European courts). The aim of the course is to provide a framework for understanding this complex and ever-changing subject, at a time of transition towards a new Code of Criminal Procedure. <u>Teaching approach</u>: The course is complemented by tutorial sessions (<i>travaux dirigés</i>), which we strongly encourage students to attend, not only to help them better understand this challenging subject but also, from a practical perspective, because it is a core subject in the syllabus for many competitive examinations and other exams (for magistrates, lawyers, police officers, gendarmes, prison service staff, etc.). <u>Course summary</u>: The course, which is divided into three parts, will first cover the fundamentals of criminal procedure, then the key players in criminal proceedings, and finally the conduct of criminal proceedings. A syllabus will be provided to students at the start of the course. <u>Bibliographical references</u>: These will be provided on the interactive learning platform